

# PROJET 2014-2020

## BIEN VIVRE A GHISONACCIA

---

Dans la continuité de nos engagements, nos énergies seront consacrées à l'amélioration du cadre de vie, à soutenir le développement économique de notre commune, tout en préservant notre authenticité...

Comme lors de la précédente mandature, il n'est pas question d'augmenter les impôts, la ressource fiscale sera générée par le développement de la population et des activités.

C'est la croissance de la commune qui crée des ressources fiscales nouvelles.

S'agissant en particulier des projets structurants, notre politique sera basée sur la recherche de sources de financement à travers les programmes européens de coopération (fonds FEDER) ou les conventions avec les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la CTC et le Conseil Général de la Haute-Corse.

Au cœur d'un bassin de vie de 15 000 habitants, la Commune doit conforter sa mission de centralité par l'accueil de services nouveaux et de commerces (services publics, chambres consulaires, banques, assurances, commerces...).

Avec la Communauté de Communes, nous allons renforcer les liens qui donnent une unité à notre territoire en vue de son développement... Plus que jamais, nous devons rompre avec les querelles de clochers...

### 1 : Più servizii e sviluppu di l'impiegghi

#### *Pour tous :*

- **Naissance d'un nouveau quartier** : En plein village, un espace d'un hectare appartenant à la commune, sur le site de l'ancienne école, pourra concerner la création d'un Eco-quartier (habitat, services, commerces).
- **Construction d'une nouvelle mairie** pour répondre aux besoins d'une commune qui n'a de cesse de grandir...
- **Participation aux programmes de la Communauté de Communes** qui nous permettront de travailler avec les communes avoisinantes, dans le périmètre communautaire ou hors périmètre communautaire (OPAH, SCOT, Schéma directeur culturel, ...)
- créer **un centre de santé** afin d'attirer de nouveaux médecins et de nouveaux acteurs de la santé sur notre territoire. Cette structure alliera le secteur privé et le secteur public.
- Faciliter **l'accès au logement** : de nouveaux lotissements communaux seront réalisés, un est déjà en cours.
- Créer **une école municipale des sports** : c'est une nécessité avec la mise en service du nouveau gymnase et le projet de complexe sportif, la commune mettra ainsi ses atouts en valeur.
- Soutenir **le milieu culturel et associatif**
- Poursuivre notre engagement dans le cadre de **la charte de la langue corse** en accédant au niveau 3.
- **Rénovation de l'église**
- **Mise à disposition et aménagement d'un terrain communal** aux associations (aéromodélisme, ...)

### *Pour les Séniors....*

Trop de personnes se trouvent encore en situation d'isolement ou de dépendance. Des aides et des structures existent déjà, la Municipalité se doit de les compléter.

- **Créer une résidence pour les séniors valides.** Un bâtiment est en cours d'acquisition, il est destiné à accueillir une population de séniors indépendants souhaitant se rapprocher du centre-ville.
- **Favoriser les relations intergénérationnelles** en associant les jeunes d'UNICITE et les scolaires, en proposant des rencontres notamment à la Gare et Saint-Antoine et en organisant des ateliers pédagogiques (transmission de notre patrimoine historique, respect, tolérance, valeurs).
- **Encourager la création de structures d'accueil familial à « taille humaine »** en informant les porteurs de projet et en les assistant au montage de dossier pour l'obtention de l'agrément. Cette action favorise la création d'emplois.
- **Soutenir un programme d'animations ciblées** : activités physiques (marche, vélo, natation, pétanque et activités stimulants la mémoire (cartes jeux de société, théâtre...)
- **Développer et encourager les services de transport** notamment pour maintenir l'activité et le lien social.

### *I nostri figlioli, a giuventù, u nostru avvene !*

Ci tocca à cuistruisce cun'elli un quattru di vita induv'elli si pudranu spannà pienamente. Da contribuisce à a so riescita, ci vulerà à addunisce l'associ di u nostru rughjone ingiru à un Prugettu Educativu.

- **Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.**
- **Créer dans notre école une section « d'initiation à la programmation informatique »** dès 8 ans.
- **Mise en place de l'Agenda 21 scolaire** : qui permet d'intégrer le développement durable au cœur de l'éducation.
- **Créer un évènement pérenne autour de la formation professionnelle** dans la continuité des journées de l'emploi.
- **Soutenir et développer les manifestations transfrontalières** au sein de la communauté européenne.

## **2 : En réalisant de grands aménagements....**

### *...Pour une ville bien équipée, à taille humaine*

Ghisonaccia est aujourd'hui dotée d'un PLU. Ce document d'urbanisme nous ouvre grands nombres de possibilités. La révision du PPRI (qui concerne la détermination des zones inondables du fait de la crue du Fium'Orbu) ouvrira de nouvelles possibilités d'urbanisme.

- La **prévention des inondations** : des travaux d'urgence ont été réalisés. Aujourd'hui, au terme de longues procédures, les arrêtés préfectoraux sont pris et nous permettront de réaliser de grands travaux pour 4,4M€. Des nouveaux fossés de drainage permettront de dévier l'eau hors des zones urbanisées.
- De nouvelles **voies de circulation seront ouvertes** :
  - o Une première, de l'église au rond point sud (en passant en dessous de l'école), les acquisitions foncières par la CTC sont en cours,
  - o une seconde sera tracée partant de l'entrée Nord, un rond point sera réalisé à l'embranchement de la route de Sainte Hélène, la voie en partira pour desservir la future zone d'activités, les lotissements aujourd'hui sans issue, le futur complexe sportif et débouchera sur la route de la mer
- **Rénovation du quartier Strada Romana**, création d'un parking.
- **Revitalisation et poursuite de l'aménagement et de l'embellissement du centre urbain** : trottoirs pavés, mobilier urbain, végétalisation, signalétique, adoption d'un règlement d'utilisation du domaine public (...).
- **Inciter à la rénovation de l'habitat**. Une charte architecturale sera étudiée.
- **Création et aménagement de parkings périphériques** pour favoriser l'accès piéton au centre ville.
- **Requalification du stade actuel** : une fois le nouveau complexe sportif livré, le stade actuel, situé en zone inondable, offre plusieurs possibilités : un espace paysager type arboretum, un parking, un théâtre de verdure, un espace couvert destiné à des manifestations, des jardins familiaux.... Les possibilités sont multiples, une grande consultation aura lieu.
- **Activation de la zone d'activités** qui se fera après la réalisation d'une étude d'entrée de ville qui établira les contraintes paysagères et esthétiques.
- **Création d'une piste cyclable à l'entrée nord**.
- **Sécurisation et aménagement des carrefours stratégiques** (route d'Alzitone et route du Leclerc/route de Ghisoni...) Le carrefour de l'Eglise sera sécurisé en étant relié à la nouvelle desserte côté sud.
- **Mise en conformité des établissements et lieux publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduites et non voyantes**.
- **Mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) dans le domaine des nuisances sonores**
- **Acquisition de nouveaux locaux** en centre-ville destinés à y loger des services publics et autres institutions (en face de la mairie actuelle : LINARI).
- **Création et gestion d'une nouvelle usine de dépollution des eaux** : La station d'épuration actuelle est sous dimensionnée et située en zone inondable : une nouvelle sera construite. Le contrat de Délégation de Service Public arrive à terme. La création d'une régie sera étudiée.
- **Extension des réseaux de collecte des eaux usées et du réseau électrique**
- **Création d'une maison de la saisonnalité** : qui aura pour but de loger le personnel saisonnier et qui pourra servir le cas échéant d'hébergement d'urgence pour les personnes en difficulté (nouer un partenariat avec les services départementaux).
- **Création d'un véritable complexe sportif** qui comprendra trois terrains de tennis dont deux couverts, 2 stades de football synthétiques, une piste d'athlétisme, une piste de BMX et un skate park pour les plus jeunes.

- **Construction d'une école de musique des arts et de la culture – Création d'un théâtre de verdure** : Le schéma directeur culturel a été adopté par la communauté de communes, la commune se proposera d'accueillir, sur le site du quartier à construire, à proximité de l'école, une partie des installations culturelles que notre territoire demande.

-

### ...qui n'oubliera pas ses hameaux

- **Poursuite de l'équipement urbain** (par exemple le site de l'ancienne école de Saint Antoine, le parvis de la Chapelle de la Gare), **notamment par la création de trottoirs, signalétique (...)**
- **Création d'un parcours de santé autour du vieux village de Saint Antoine**
- **Donner une identification culturelle à chacun des hameaux**

### ...et ne négligera pas les Technologies d'Information et de Communication

- **Accès libre en Wifi du centre ville**
- **Développement du p@m vers des domaines innovants comme la robotique**
- **Montée en Très Haut Débit Internet**

## 3 : En Développant une dynamique économique ...

### Le secteur économique mieux équipé :

- **Création d'un hall d'exposition** pour des manifestations, foires, salon qui sera complémentaire de la Zone d'activité Nord,
- **Dynamisation du centre urbain** : Organiser un programme d'événements culturels, source de fréquentation
- Créer un salon de la formation professionnelle

### Le Tourisme, une nouvelle étape...

Dans le courant de l'année 2014, l'Office de Tourisme de Ghisonaccia passera d'un statut associatif à un statut d'Etablissement à Caractère Public et Commercial (EPIC). C'est-à-dire que la municipalité sera directement impliquée et en établira les grandes missions. Outre celles de promotion du territoire, l'OT aura la charge de compléter l'offre de produits touristiques.

**Construire une offre de produits touristiques diversifiés et complémentaires** tel sera l'objectif principal de l'OT.

- **Le tourisme balnéaire** : l'OT devra créer une offre de produits packagés sur des thématiques, qui seront originales, attractives et compétitives (gastronomie, séjour à thème, . .).
- **Le tourisme « vert » : le rôle de l'EPIC sera de créer une offre de produits structurée répondant ainsi à la demande existante des visiteurs étrangers ainsi que des corses** (gîtes ruraux, maison d'hôtes...).
- **Aménagement d'espaces naturels** pour recevoir du public. Ces aménagements auront pour but d'éviter les nuisances et la pollution pour préserver les sites.

- **Valoriser Vignale** : avec comme objectif le regroupement d'activités liées au nautisme.
- *La sécurisation de la baignade, déjà réalisée en certains points, elle sera poursuivie sur notre littoral*

### L'Agriculture, un bel atout...

*Les producteurs de Ghisonaccia* ont une production de qualité reconnue, mais ils sont souvent implantés loin des lieux très fréquentés et n'ont donc pas de vitrine. C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour les soutenir et favoriser le flux d'affaires. Des espaces et des événements leur seront dédiés au cœur du village.

Les activités agricoles feront également partie intégrante des futurs circuits touristiques.

## Axe 4 : ...en faisant le choix de l'environnement pour un développement durable

C'est un mode de développement qui permet d'améliorer la qualité de la vie des populations actuelles sans toutefois compromettre celle des générations à venir.

- **Végétalisée l'école** : c'est la méthode choisie pour rendre le bâtiment scolaire plus confortable tout en usant de méthodes douces et respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien être des enfants et des enseignants.
- **Etudier le projet de réalisation d'une chaudière à bois** pour le quartier de l'église (gymnase, maison des services, CMP, église...) et pour l'éco-quartier à bâtir sur le site de l'ancienne école. La candidature du projet est lancée.
- **Faire un bilan énergétique de la commune et envisager des développements en faveur des économies d'énergies** : étudier la faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, améliorer les performances thermiques des bâtiments,
- **Obtenir le label « village fleuri »** : Faisant suite à l'attribution du 1<sup>er</sup> prix départemental décernée par le CG2B, nous poursuivrons notre démarche afin de faire labelliser Ghisonaccia « Village Fleuri ».
- **Valoriser d'Urbinu** : Engager une réflexion avec tous les acteurs sur les possibles axes de valorisation.
- **Valoriser le terrain communal et la forêt Pinia** : préserver du feu et mettre en valeur le terrain communal, travailler en collaboration avec le conservatoire du littoral pour la valorisation de la forêt (plantation d'espèces non sensibles à la cochenille qui atteint aujourd'hui les pins, sentiers, signalétique, points d'observation ornithologiques, ...)
- **Aménager les rives du fleuve et du Filu Neru**
- **Etude pour la création d'un « Campus vert »** en partenariat avec des institutions telles que l'INRA, l'Université, le CIVAM Bio (...) : Eco-Musé, musée de la vigne et du vin corse (observatoire, recherche, organisation de conférences...), incubateur d'entreprises « vertes », centre de Formation, centre d'études sur les préventions des risques naturels.

o o o o o o

## **A l'appuntamentu di a demucrazia lucale**

- **Rinfurzà u Cunsigliu Municipale di i Zitelli**
- **Creà u Cunsigliu Municipale di a Juventù** (collegiu è liceu)
- **Creà cummissione estrà municipale**
- **Urganizà scontri di quartieri o paisani**